

Politique environnementale

Purolator Inc. s'engage à respecter des normes professionnelles élevées en ce qui a trait à ses pratiques environnementales, et ce, dans le cadre de ses activités et de la prestation de ses services. Purolator reconnaît qu'elle doit gérer les impacts environnementaux résultant de ses activités et s'engage à continuellement améliorer ses pratiques de gestion de l'environnement et de lutte contre la pollution dans tous ses secteurs d'activité.

Mise en œuvre

1. Établir des normes, des procédures et des contrôles de gestion, et les respecter, afin de garantir un juste équilibre entre des considérations environnementales, des priorités concurrentielles et d'autres activités importantes de l'entreprise.
2. Respecter les lois, les règlements, les approbations et les procédures de l'entreprise en matière d'environnement grâce à la mise en œuvre d'un système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité.
3. Fixer, mettre en place et maintenir des cibles et des objectifs documentés en matière d'environnement.
4. Développer les connaissances et la compréhension des employés face aux problèmes environnementaux qui se rapportent à leur travail.
5. Évaluer l'impact des activités de l'entreprise sur les changements climatiques et continuer d'explorer et de mettre en place des mesures pour accroître l'efficacité énergétique et réduire les émissions. Cela comprend des véhicules à carburant de remplacement, des systèmes de bâtiments efficaces d'un point de vue énergétique et des systèmes qui optimisent le rendement du réseau.
6. Encourager la conservation des ressources naturelles et de l'environnement grâce à la mise en place d'un programme de recyclage et à l'utilisation de produits et de produits chimiques écologiques.
7. S'assurer que les matières, les marchandises et les déchets dangereux sont manipulés, entreposés, transportés et éliminés de manière sûre.
8. Effectuer des vérifications environnementales sur une base régulière afin de cerner les problèmes environnementaux et de les résoudre, s'il y a lieu.
9. Communiquer la politique environnementale à tous les employés et la mettre à la disposition du public.

La mise en œuvre de la politique environnementale est un objectif de gestion important dont la responsabilité incombe à tous les employés.



Patrick Nangle
Président et chef de la direction